

COMMUNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 septembre 2017

PROJET DE TERRITOIRE ET PLAN LOCAL D'URBANISME – SYNTHÈSE DES ATELIERS DU 10 JUILLET

Dans le cadre de la réalisation du projet de territoire et du plan local d'urbanisme, une première phase de concertation a eu lieu le 10 juillet dernier avec les élus et les acteurs associatifs et économiques du territoire qui ont travaillé sur plusieurs sujets :

- Habiter et vivre à Bellevigne-en-Layon,
- S'épanouir à Bellevigne-en-Layon,
- Travailler et se développer à Bellevigne-en-Layon,
- Découvrir et connaître Bellevigne-en-Layon,
- Préserver le territoire de Bellevigne-en-Layon.

Désormais, projet de territoire et PLU vont être distingués, notamment lors des prochains comités de pilotage prévus le mardi 26 septembre.

Ensuite, les conseils communaux seront remplacés par une réunion de travail entre élus le mardi 17 octobre.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE DE FAVERAYE-MACHELLES - SÉLECTION DES ENTREPRISES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les 2 lots comme suit :

- Lot 1 : Voiries et réseaux divers : JUSTEAU pour un montant de 70 000,00 € HT,
- Lot 2 : Aménagements paysagers : EDELWEISS pour un montant de 7 396,15 € HT.

Ces montants sont inférieurs aux estimations initiales (95 408,00 € et 11 133,90 €).

AMENAGEMENT DE LA GRANDE RUE A RABLAY-SUR-LAYON - SÉLECTION DES ENTREPRISES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le marché à l'entreprise CHARIER TP pour un montant total de 193 839,76 € HT, variante et tranche conditionnelle comprises. Cette dernière, d'un montant de 112 340,65 € HT, fera l'objet d'une décision ultérieure.

Ces montants sont inférieurs aux estimations initiales (246 503,50 € dont 138 230,00 pour la tranche conditionnelle).

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la correction apportée à l'article 3 du règlement de fonctionnement de la commission d'appel d'offres, précisant que c'est bien cette commission qui attribue les marchés publics.

CONVENTION D'ENTRETIEN A PASSER AVEC LE DEPARTEMENT POUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES 55 ET 120 A FAYE D'ANJOU

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention à passer avec le Département pour l'entretien des abords du carrefour de Barbechat entre les routes départementales 55 et 120.

CONVENTION A PASSER POUR LA MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE D'UN LOCAL POUR L'ASSOCIATION THOUARCE SOLIDARITE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention de mise à disposition temporaire d'un bâtiment actuellement inutilisé place du Prieuré au profit de l'association Thouarcé Solidarité.

AVENANTS AUX BAUX POUR LA LOCATION DE BUREAUX DANS LE BATIMENT DU NEUFBOURG

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la modification des baux à signer avec la Mission locale et Initiatives Emplois dans le cadre de la Maison de services au public.

CONVENTION A PASSER AVEC LE SIEML ET ORANGE POUR L'ENFOUISSEMENT COORDONNE DES EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES PLACE DE L'EGLISE A FAVERAYE-MACHELLES

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention particulière relative à l'enfouissement coordonné des équipements de communications électroniques à passer avec Orange et le SIEML dans le cadre des travaux d'aménagement de la place de l'Eglise à Faveraye-Mâchelles.

VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPERATIONS D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A FAVERAYE-MACHELLES

Le conseil municipal valide, à l'unanimité la proposition du SIEML pour étendre l'éclairage public au terrain de jeu de Faveraye-Mâchelles, pour un montant total de 9 573,72 € HT, la participation de la commune s'élevant à 7 180,29 €.

VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPERATIONS DE REPARATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A THOUARCE

La commune déléguée de Thouarcé avait sollicité le SIEML pour remplacer deux prises guirlandes endommagées rue Rabelais et rue Victor Hugo.

Le conseil municipal valide à l'unanimité, la proposition du SIEML pour remplacer deux prises guirlandes endommagées rue Rabelais et rue Victor Hugo à Thouarcé, pour un montant total de 521,78 € HT, la participation de la commune s'élevant à 391,34 €.

TRANSFORMATION DE DEUX POSTES

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la transformation de deux postes d'agent de l'enfance dont le volume d'heures complémentaires est très important, tout en se laissant une marge en cas de suppression des TAP.

ADHESION A L'ASSOCIATION AMORCE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à l'association AMORCE pour avoir accès à de la documentation et des conseils en matière d'énergie, dans le cadre, notamment, du projet éolien à l'étude sur la commune.

RENONCIATION AU RECOURS CONTRE L'ETAT POUR PRELEVEMENT INDU SUR LA TASCOM

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renoncer au recours déposé contre l'Etat pour prélèvement indu de la taxe sur les surfaces commerciales.

OPERATIONS FONCIERES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renoncer à son droit de préemption sur des parcelles situées à Thouarcé, rue de l'Ecusson, avenue des Trois Ponts, route de Rablay-sur-Layon et rue de la Haute Neau.

Par délégation, le Maire avait renoncé à exercer son droit de préemption sur des parcelles situées à Champ-sur-Layon, rue des Charmes.

POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE

- Mutualisation des services techniques :

Dans le cadre de la création de la communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA), les compétences du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sont amenées à évoluer au 1^{er} janvier 2018 avec l'intégration notamment de la compétence optionnelle Voirie. Pour d'autres compétences comme les espaces verts ou les bâtiments, il n'est pas prévu de transfert mais une mutualisation des moyens. Il est donc prévu que l'ensemble des agents techniques soient transférés à la CCLLA à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le territoire sera alors organisé en 5 secteurs et Bellevigne-en-Layon sera regroupée avec les communes de Terranjou et Aubigné-sur-Layon : les agents de voirie interviendront sur l'ensemble de ce secteur alors que les agents des équipes espaces verts et bâtiments, ainsi que les agents de proximité, continueront à n'intervenir que sur leur commune.

Une réflexion a également été lancée au sujet des différents centres techniques afin d'étudier la possibilité de regrouper tous les agents du secteur sur un même site.

Enfin, une réunion sera organisée début octobre avec les élus des services techniques de Bellevigne-en-Layon, Terranjou et Aubigné-sur-Layon.

- Dans le cadre de la nouvelle communauté de communes, des décisions devront être prises avant la fin de l'année concernant les compétences optionnelles et facultatives. Un séminaire est organisé pour les élus communautaires le samedi 30 septembre. Une réflexion est lancée pour définir les modalités d'association des élus municipaux.

RAPPORT DES POLES

Pôle Animation :

L'exposition internationale "Les Vendanges photographiques de Bellevigne-en-Layon" débutera le samedi 23 septembre prochain et durera 4 week-ends. Des bénévoles sont recherchés pour assurer le gardiennage de différents sites.

La commission Sport se réunira le mercredi 13 septembre pour évoquer notamment les travaux du skatepark, qui devraient s'achever prochainement. Une inauguration sera prévue avec le centre social.

Pôle Finances :

Le Pôle se réunira le mardi 3 octobre pour continuer de préparer le budget 2018.

Pôle Social :

Périscolaire : la commune gère désormais les deux accueils périscolaires de Rablay-sur-Layon et Thouarcé, une personne a ainsi été recrutée par l'intermédiaire du Centre social pour assurer la direction multi-site de ces périscolaires.

Restauration collective : le bureau d'études devrait rendre son rapport prochainement.

Maison de services au public : une rencontre a été organisée avec la Maison Départementale des Solidarités pour voir comment intégrer les services du Département (assistantes sociales et protection maternelle et infantile). Des aménagements sont à l'étude, notamment l'éventuelle extension du bâtiment. Une inauguration sera organisée prochainement.

Le Pôle se réunira le lundi 9 octobre.

Pôle Projet de territoire :

Schéma directeur assainissement : le Comité de pilotage se réunira le vendredi 15 septembre avec la Police de l'eau.

Réseau de chaleur : le bureau d'études présentera ses conclusions aux différents clients potentiels le lundi 9 octobre. Il faudra alors voir la suite à donner à ces études.

INFORMATIONS DIVERSES

- L'inauguration du nouveau circuit VTT de Champ-sur-Layon aura lieu le samedi 16 septembre à 15 heures au plan d'eau de Champ-sur-Layon.

- Le premier spectacle de la nouvelle saison de Villages en Scène aura lieu le jeudi 21 septembre à 20 heures 30 au Pôle Culturel de Faye d'Anjou. Les bénévoles peuvent venir aider à la billetterie ou au bar.

- Le vernissage de l'exposition "Les vendanges photographiques de Bellevigne-en-Layon" aura lieu le samedi 23 septembre à 18 heures 30 à Faveraye-Mâchelles.

- L'usine de méthanisation de la société Méthalys ouvrira ses portes au public le samedi 23 septembre de 9 heures à 19 heures.

- Le conseil aura à se prononcer, en octobre, sur l'octroi d'une subvention au profit des victimes de l'ouragan Irma.